



Ref. PLT/NNL — 2022-066

Avis des élus du CSEC UES AGSH TotalEnergies sur le bilan social 2021,
CSEC du 12 mai 2022.

Les élus du CSEC notent les résultats financiers exceptionnellement positifs de la Compagnie pour l'année 2021 et ce, malgré la poursuite de la pandémie liée à la Covid 19 à divers niveaux de contraintes sanitaires.

Cette crise sanitaire a entraîné la généralisation du télétravail dans l'UES alors qu'il était peu pratiqué auparavant. Ce mode de travail, non anticipé, a généré de profonds changements dans nos collectifs de travail. La résilience dont a fait preuve l'ensemble des salariés de notre UES a été remarquable, afin de maintenir un niveau de performance élevé.

Après deux ans de recul, les élus constatent que les salariés continuent à répondre présents. Ce, malgré de réelles difficultés à concilier vie professionnelle et vie personnelle dans leur domicile souvent inadapté à la pratique du télétravail, que ce soit au niveau de l'agencement de leur logement, comme du matériel nécessaire pour télétravailler dans de bonnes conditions.

Les pratiques managériales, notamment les manières de communiquer avec les collectifs de travail et de les diriger, doivent aussi évoluer en concertation avec les salariés.

Puisque le télétravail se pérennise, et au-delà de l'accord existant et des pilotes en cours depuis 2020, les élus demandent sa reconnaissance comme un mode de travail habituel et attendent l'ouverture de la négociation programmée. L'objectif est de convenir des moyens adaptés pour que les salariés puissent tous télétravailler efficacement, tout en tenant compte également de différentes contraintes dont le trajet domicile-travail.

De plus, les nombreuses transformations de la Compagnie, notamment le Projet « One Tech », ont grandement désorganisé les équipes. Les pertes de repères et de sens au travail affectent nombre de salariés. Les départs liés à l'accord « Rupture Conventionnelle Collective » (RCC) impactent fortement les équipes depuis 2021, alors que les recrutements prévus dans l'accord tardent à se concrétiser.

Les recrutements stipulés dans l'accord RCC doivent être scrupuleusement respectés et réalisés au plus vite, afin ne pas mettre en tension les équipes concernées et éviter tout risque de burn-out ou de surcharge. La transmission des savoirs et des compétences doit être une priorité, afin de conserver notre niveau technique et de R&D. Ce point n'est pas assuré en raison du retard dans les recrutements.

La Direction doit respecter ses engagements et considérer l'humain comme la première valeur de la Compagnie.

De même, la transformation de la Compagnie requiert plus que jamais le développement de la formation professionnelle des salariés, notamment pour permettre l'épanouissement et l'évolution des salariés concernés vers les nouveaux métiers.

Bien que l'accord « Dialogue Social & Economique », de juillet 2018, le prévoit, les élus du CSEC notent qu'il y a très peu, voire aucune information dispensée dans les établissements que ce soit au niveau de la formation professionnelle, de l'accession au logement ou de l'égalité professionnelle.

Sur ce dernier sujet, l'étude globale aux bornes du « Socle Social Commun » (SSC) présentée par le cabinet

externe APEC au CSEC était une « photo » de la situation. Les élus demandent un développement de cette étude afin de voir l'évolution de l'égalité professionnelle dans le temps.

Concernant le volet emploi du « Bilan Social » (BS), les élus du CSEC constatent une nouvelle fois :

- La poursuite de la baisse des effectifs CDI, particulièrement pour les catégories OETAM où il n'y a pas de recrutement CDI
- L'augmentation continue des contrats CDD en remplacement des CDI qui diminuent.

Les élus du CSEC reconnaissent l'intérêt que des jeunes puissent ainsi se former, mais ils réitèrent que ces contrats doivent se transformer par des emplois pérennes en CDI, notamment dans le cadre de la RCC.

Les élus du CSEC observent la poursuite de la baisse de la population expatriée, accrue par les transferts vers « TotalEnergies Gestion Internationale » (droit suisse) (TGI) et par le contexte sanitaire.

Les élus demandent que le mode d'affectation temporaire « Commuter Hybride », prenne fin dès que les conditions sanitaires, liées à la Covid, le permettront.

Les élus du CSEC sont attentifs à l'évolution du devenir et aux postes attribués à la population expatriée. Les récents passages en contrat TGI ont exclu de fait un certain nombre d'expatriés de la vision du CSEC. Les élus du CSEC récusent cette exclusion, pénalisante pour certains de ces salariés et réitèrent leur demande du suivi de cette population.

Concernant le taux de féminisation dans l'UES, il augmente chez les I/C et baisse chez les OETAM. Au global, ce taux augmente pour les I/C, mais cela est principalement dû aux départs de salariés. En mobilité internationale, pour les I/C elles représentent environ 10% des salariés I/C et pour les ETAM 4% en baisse par rapport à 2020.

Le nombre de salariés de moins de 35 ans demeure très faible, pour certains d'entre eux ils quittent même la Compagnie après quelques années, déçus de leur manque et/ou de perspective d'évolution. Les élus s'inquiètent du faible renouvellement des générations et invitent la Direction à recruter et à fidéliser des jeunes, sur tous les métiers de la Compagnie.

Les élus du CSEC invitent également la Direction à augmenter le trop faible nombre :

- de cadrations, car de nombreux TAM disposent des compétences requises ou tiennent des postes assimilés à des postes de cadres et ce, parfois depuis plusieurs années, et
- de transformation CDD en CDI en baisse depuis plusieurs années.

Les élus du CSEC restent très attentifs à la charge de travail des équipes, notamment celles qui sont affectées par les réorganisations et les nombreux départs en RCC, aux recrutements inhérents qui doivent se concrétiser rapidement.

A la vue de ces éléments, les élus du CSEC de l'UES AGSH remettent un avis négatif sur le bilan social.

Elus : 9 - Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

 Saisissez du texte ici

Patrick LABORDE-TUYA

Secrétaire du CSEC de l'UES AGSH